afiph
www.afiph.org
EMPLOI COMPÉTENCES

20,rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: Actions de formation

TREMPLIN H PRO

40 STAGIAIRES FORMES EN 2021

Tremplin H Pro

DISPOSITIF DE PRÉPARATION À L'APPRENTISSAGE

133 heures de formation collective
10 à 12 stagiaires par session.

Un rythme de 2 jours de formation par semaine et des séquences allant de 1h30 à 6h.

4 modules distincts, progressifs et adaptés.

LES OBJECTIFS DU PARCOURS

- Vous donner les outils nécessaires vous permettant d'accéder à des formations qualifiantes via l'apprentissage (titre professionnel, CQP ou CAP...).
- Vous apporter les éléments vous permettant d'être acteur de votre parcours professionnel en lien avec votre référent de parcours.
- Venir en appui des référents de parcours dans les démarches de recherche de contrat en milieu ordinaire *(CDD, CDI, Contrat d'apprentissage, Contrat de Qualification Professionnelle...).*

LE CONTENU DU DISPOSITIF

MODULE 1

DYNAMISATION PERSONNELLE

DURÉE : 30 HEURES

- Développer ses capacités d'expression et de communication.
- Renforcer l'image de soi et gagner en confiance.
- Prendre position et exprimer ses choix.
- Savoir gérer ses émotions en situation de travail.
- Apprendre à définir un objectif et mettre en œuvre la méthodologie pour le réaliser.

MODULE 2

DYNAMISATION COGNITIVE ET TECHNIQUE

DURÉE : 50 HEURES

- Développer son champ lexical spécifique au monde du travail.
- Renforcer ses savoirs fondamentaux.
- Participer à des travaux pratiques sur les «métiers cibles» en immersion dans un groupe d'apprentis.
- Savoir mobiliser les aides et services liés à une situation de handicap.

MODULE 3

DROITS ET DEVOIRS AU TRAVAIL

DURÉE : 23 HEURES

- Connaître et comprendre l'entreprise en milieu ordinaire.
- Se familiariser avec le statut d'apprenti travailleur handicapé.
- Identifier les différents environnements de travail.
- Savoir adopter une posture professionnelle.

MODULE 4

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

DURÉE : 30 HEURES

- Créer ses outils de technique de recherche d'emploi pour savoir se présenter à un employeur.
- Savoir se positionner dans les relations Interprofessionnelles.
- Etre en mesure de gérer son budget d'apprenti.
- S'approprier les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

V9.072022

LES MODALITÉS DE TREMPLIN H PRO

PRÉ REQUIS OBLIGATOIRES

- Avoir plus de 15 ans.
- Être autonome dans les transports et la prise des repas.
- Avoir un projet professionnel validé par son référent de parcours.
- Être motivé : vouloir intégrer un parcours d'emploi et/ou de formation en milieu ordinaire.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION *

- Personne Reconnue en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou en cours de demande à la MDA.
- Être un travailleur handicapé d'ESAT ou salarié d'EA voulant rejoindre le milieu ordinaire de travail.
- Jeune d'IMPro ou SESSAD s'orientant vers le milieu ordinaire de travail.
- Personne reconnue Travailleur Handicapé et suivie par les Missions locales, Cap emploi, Pôle-emploi.

** Remplir au moins une des conditions*

L'ÉVALUATION ET LE SUIVI POST SESSION

- Un contrat de suivi tripartite est mis en place en début de formation avec le stagiaire et son référent de parcours.
- Trois entretiens balisent la formation.
- Un plan d'action est initié de manière tripartite dès la première rencontre.
- Un suivi est organisé à l'issue de la formation avec le stagiaire et le référent de parcours à 3, 6, 12, 24 mois.

En savoir plus sur : www.afiph-emploi-competences.org

FINANCEMENT ET CONDITIONS D'ACCES

- L'intégralité des coûts de formation est pris en charge par l'Agefiph et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences).
- Le stagiaire devra s'acquitter uniquement de ses frais de transport et de repas.
- Délai d'accès de 6 mois maximum après préinscription

LIEU DE LA FORMATION

Les séquences de formation ont lieu soit dans un CFA, soit dans un lycée professionnel de votre territoire. Nous privilégions les établissements labellisés H+.

NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCE

Caisse des Dépôts GROUPE

agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

CERTIFICATIONS AFIPH EMPLOI COMPÉTENCES

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: Actions de formation

NOUS CONTACTER

Tel: 04 58 55 21 70
emploicompetences@afiph.org
Afiph Emploi Compétences
20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex

Afiph Emploi Compétences/DCT/juin 2020